

# Nouvelle étape, au temple de

## Vennes



### Dossier de présentation du projet de réaménagement et utilisation du temple de Vennes:

#### **La genèse d'un projet**

Cela fait une dizaine d'années que le Conseil est régulièrement interpellé sur la présence de la paroisse dans les quartiers du « bas ». Nous avons mis en place plusieurs initiatives (culte famille, rafraîchissement de la Vente d'été, cultes concerts, STOP dimanche). Chacune de ces propositions a répondu à certaines attentes ou besoins sans pour autant entrer dans un projet plus global (l'exception est peut-être l'évolution de la Vente d'été, avec l'occupation du temple pour la brocante et la redéfinition complète et intelligente de l'utilisation des locaux). Dans les intentions, il y a eu l'idée de faire de Vennes un pôle jeunesse en offrant des lieux adéquats et modulables aux J-P. Ces initiatives, abouties ou en projet, montrent que la paroisse réfléchit depuis longtemps à la possibilité de valoriser ces locaux pour être plus présente dans cette partie territoriale de la paroisse.

Quand une idée de réaménagement du temple est arrivée au colloque des ministres puis au Conseil paroissial, nous avons vite eu la conviction qu'une réflexion intéressante et dynamique devait commencer. Il nous a semblé que le temps était arrivé d'aller de l'avant et d'oser le changement. Voici quelques arguments qui montrent que le moment est opportun:

- Notre équipe de ministres est unie et accueille un stagiaire.
- Notre communauté paroissiale est dynamique et ouverte aux changements.
- La majorité des paroissiens se déplacent entre les 3 lieux de culte. Il n'y a pas (plus) de communautarisme.
- La ville de Lausanne se pose des questions sur l'occupation des lieux de culte. Nous devons être proactifs.
- Nous offrons les mêmes activités dans nos 3 lieux de culte.
- Le temple de Vennes est le seul lieu qui peut être transformé à notre guise (bancs amovibles).
- Nous désirons adapter un lieu afin d'accueillir aussi d'autres classes d'âges (par ex. 25-40 ans).
- Les aménagements extérieurs, qui viennent d'être réalisés, valorisent le temple.

#### **Le fondement du projet**

Nous désirons valoriser un «héritage». De nombreux paroissiens ont fait vivre ce lieu, s'y sont rassemblés pour partager et écouter la Parole, chanter, prier, réfléchir et construire. La nouvelle étape pour Vennes veut s'inscrire dans cette même ligne. L'envie est d'ouvrir un espace de vie et de rencontre au nom du Dieu de Jésus Christ ; Dieu Créateur de Vie. Une des manières de procéder est de se réapproprier un lieu, tout en offrant la possibilité à d'autres d'y participer (co-créateurs d'un projet).

#### **Cinq «clés» pour un projet**

##### **Missionnel et Contextuel** (réf. Au principe constitutif de l'EERV n°5)

- Viser à s'adapter culturellement et avec souplesse à un "nouveau public" (non-églisés ou dé-églisés)

##### **Convivial** (réf. Au principe constitutif de l'EERV n°4)

- Favoriser la création de liens communautaires chaleureux et profonds

##### **Englobant** (réf. Au principe constitutif de l'EERV n°10 et 11)

- Tenir compte de toutes les dimensions de l'humain et de ses expressions (rationnelles, artistiques, corporelles, ludiques, émotionnelles, sociales, etc.)

##### **Coopératif** (réf. Au principe constitutif de l'EERV n°6)

- Non pas "faire pour" (proposition), mais "faire avec" (en lien). Notamment avec des personnes engagées.

##### **Christocentrique** (réf. Au principe constitutif de l'EERV n°1)

- Dans la lignée de notre héritage chrétien réformé, trouver le sens de toute activité en Jésus-Christ.

## **Les deux premiers projets :**

### **1. Le culte**

Le temple de Vennes continuera à accueillir les « cultes concerts », les « STOP dimanche » et d'autres cultes « traditionnels ». Toutefois ces offres seront amenées à évoluer en fonction de l'aménagement du lieu.

**Dans la réflexion sur le culte, les valeurs et intentions suivantes ont été importantes:** Faciliter et favoriser l'interactivité / Concevoir l'intergénérationnel / Encourager le témoignage / Offrir d'autres expressions que la « parole » (domaine artistique, créatif) / Oser des ruptures durant le culte / Favoriser l'accueil et la fluidité des relations

#### **Intention pour la liturgie :**

- Varier les styles musicaux et le choix des chants (en collaborant avec les organistes et en associant des musiciens et chanteurs de notre paroisse).
- Construire les cultes avec une équipe (ministres et bénévoles), sans pour autant alourdir son contenu.
- Favoriser l'expression personnelle ou communautaire. Laisser un espace de liberté, où chacun et chacune peut se retirer ou se mêler aux autres.

### **2. Projets de soirées en semaine**

Un mercredi par mois, nous proposons une soirée « PLAY » qui réunira des personnes autour de jeux de société. Le but est de créer des liens en se faisant plaisir, d'appivoiser un temple autrement que par la célébration. Le public cible est les 25 – 45 ans. D'autres projets sont en réflexions pour offrir en semaine un lieu de méditation/prière qui pourrait s'appeler soirée « PAUSE ». Le comité J-P réfléchit à la façon d'investir le temple pour des soirées destinées aux 16-25 ans.

## **Un outil de travail pour ces projets**

Les projets que nous avons évoqués ci-dessus nécessitent un réaménagement de la surface du Temple.

Le but recherché est de proposer un espace :

- Modulable pour des grands et petits groupes
- Confortable et accueillant
- Polyvalent pour accueillir plusieurs types d'activités
- Intergénérationnel, où chaque tranche d'âge trouve une place adéquate pour s'asseoir
- Fluide, permettant la circulation des personnes

Sur le plan ci-joint vous trouvez une idée d'aménagement qui répond aux critères ci-dessus. Le chœur (absent du plan) serait aménagé en un lieu de tranquillité, de lecture et de méditation.

## **Le calendrier :**

Le culte inaugural du projet aurait lieu le dimanche 3 septembre puis : 24 septembre (Famille - ouverture des KT) ; 8 octobre ; 29 octobre ; 19 novembre (culte traditionnel + Assemblée) ; 10 décembre et 24 décembre (veillée).

Cultes concerts : 10 septembre et 22 octobre      STOP dimanche : 1<sup>er</sup> octobre et 5 novembre

## **Un budget :**

L'idée est de favoriser la récupération de sièges et mobiliers. Néanmoins certains objets devront être achetés (table de service, décoration, éclairage, revêtement de sol, etc...). Nous estimons un coût global de 5000.- à 8'000.- pour ce matériel. Montant qui ne devrait pas émarger en totalité aux comptes d'exploitation de la paroisse mais qui devrait être couvert par des fonds ou des sponsors.

## **Résolutions proposées à l'Assemblée paroissiale :**

- 1 L'Assemblée paroissiale accepte le projet présenté et demande au Conseil paroissial de le mettre en œuvre.**
- 2 L'assemblée paroissiale souhaite qu'une première évaluation lui soit présentée lors de l'Assemblée de printemps 2018**